Commune NTAHANGWA, Zone BUTERERE,
Quartier Kiyange I-Population
Telephone (00 257) 77 25 99 61
BP 2695 BUJUMBURA
info@mdeburundi.com
www.mdeburundi.com

PROJET : PAJERECC

TERMES DE REFERENCE POUR LA FOURNITURE DES PORCELETS ET DES RUCHES MODERNE

1. Contexte et Justification

Dans le cadre du projet PAJERECC financé par Colruyt Group Foundation et mis en œuvre par la MDE, dans le but de diversifier les sources de revenus et d'intrants pour les jeunes travaillant sur la promotion des fermettes caféicoles intégrées (FCI), la MDE prévoit de faciliter l'acquisition des porcelets, ruches modernes et lapins aux jeunes agripreneurs bénéficiaires du projet opérant dans les aires d'attraction des coopératives Mboneramiryango et Nyarunazi.

Procédure

Collecte des factures pro-forma et procéder à leur analyse pour choisir un fournisseur efficient ayant des produits de qualité cherchés.

2. Financement

Le présent Projet est financé par Colruyt group Foundation**.**

3. Pouvoir adjudicateur

La Maison de l'Entrepreneur (MDE en sigle).

SPECIFICATIONS DE L'APPEL D'OFFRE

4. Description de l'offre

L'offre concerne la livraison de porcelets, des ruches modernes et Lapins aux jeunes caféiculteurs membres des Coopératives NYARUNAZI et MBONERAMIRYANGO respectivement dans les Communes GITEGA et KIGANDA.

5. Nombre et intitulés des lots

L'offre est constituée de deux lots correspondant aux deux Coopératives tel que décrit dans le tableau ci-après :

N°LOT	Coopérative	Truies	Ruches	Lapins
	MBONERAMIRYANGO	27	8	1 lot de 4 à 5 suivant le prix proposé par tête
	NYARUNAZI	25	12	0

La livraison se fera au chef-lieu de chaque Coopérative comme indiqué ci-dessous :

Commune	**Coopérative**	**Lieu de livraison**
KIGANGA	NYARUNAZI	BUREAU DE LA COOPERATIVE NYARUNAZI
GITEGA	MBONERAMIRYANGO	KIBIMBA

6. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres soit pour les porcs et Lapins ou les Ruches modernes ou les deux à la fois.

Le marché est à cout unitaire toutes taxes comprises.

7. Validité des offres

Dans des circonstances exceptionnelles et avant l'expiration de la période de validité des offres, le pouvoir adjudicateur peut demander aux soumissionnaires de prolonger la validité de leurs offres pour une durée spécifique.

8. Période de mise en œuvre des tâches

Le délai de livraison des porcelets, Lapins et des ruches est fixé à 15 jours mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court. Ce délai commence à courir à partir de la date de signature du contrat.

SOUMETTRE UNE OFFRE

9. Composition du dossier

Les fournisseurs intéressés par le présent appel d'offre doivent transmettre un dossier complet comprenant les éléments suivants :

- ✓ Une offre technique comprenant les éléments suivants : calendrier d'exécution, ou tout autre document attestant la capacité professionnelle du Fournisseur
- ✓ Les spécifications techniques proposées
- ✓ Une offre financière détaillée

10. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté sur le site web suivant *mdeburundi.com*

Les offres doivent être rédigées uniquement en langue française.

Renseignements :

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par courrier électronique à l'adresse suivantes : evariste.ndikumugongo@mdeburundi.com

11. Date limite de soumission des offres

Les offres peuvent être envoyées sous forme électronique à l'adresse suivante evariste.ndikumugongo@mdeburundi.com ou physiques au plus tard **le 10 /11/ 2026 à 12h00** (heure locale) à l'adresse physique suivante : **MDE :** Commune NTAHANGWA, Zone BUTERERE, Quartier Kiyange I- Population, BP 2695 Bujumbura (Burundi)- Tél : (00 257) 77 25 99 61.

Le pouvoir adjudicateur ne prendra pas en considération les offres reçues après cette date limite.

12. Séance d'analyse des offres

La séance d'ouverture et d'analyse des offres est prévue le **14 /11/ 2026** à l'adresse suivante : **MDE :** Commune NTAHANGWA, Zone BUTERERE, Quartier Kiyange I- Population, BP 2695 Bujumbura (Burundi)- (00 257) 77 25 99 61

13. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cet appel d'offres doivent être faites en français.

17. Présentation des offres

Les offres se conformeront aux conditions suivantes :

Chaque offre devra être présentée en un exemplaire original unique, marqué « original », et 1 copie signée de la même façon que l'original et portant la mention « copie ». Pour chaque lot, il faut une offre spécifique.

18. Livraison

Avant la signature du contrat, le fournisseur devra montrer :

a. Un certificat d'origine attestant la provenance des porcelets qui est différente de la zone de distribution, délivré par un médecin vétérinaire reconnu par le gouvernement ;

b. Un certificat sanitaire des animaux délivré par un médecin vétérinaire reconnu par le gouvernement et mentionnant clairement les zones de provenance des porcins ;
c. Une autorisation de transport délivrée par une autorité de la province d'origine des animaux.

Les animaux morts dans 7 jours qui suivent la distribution seront remplacés par le fournisseur dans un délai ne dépassant pas deux semaines**.**

19. PAIEMENTS

Le paiement est effectué dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le pouvoir adjudicateur d'une facture recevable accompagnée d'un procès-verbal de réception

ANNEXE II SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Référence de la publication :

1 **Article**	**2** **Spécifications requises**	**3** **Spécifications proposées**	**5** **Notes du comité d'évaluation**
VERRATS	Poids : 15 kg et plus		
	Age : de 3-4 mois		
	Degré de croisement : au moins ¾ de sang large white ou ¾ piétrain, ou ¾ croisement large white-piétrain		
	Être indemnes de tares héréditaires ou congénitales		
	Santé : être indemnes de maladies infecto-contagieuses à déclaration obligatoire dont		

1 Article	2 Spécifications requises	3 Spécifications proposées	5 Notes du comité d'évaluation
	la Peste Porcine Africaine, le Rouget du porc et la cysticercose		
	Absence de cicatrices et plaies		
TRUIES	De race « large white » ou « piétrain »		
	Pesant au moins 12 kg		
	Agée d'au moins de 3-5 mois ou plus		
	Degré de croisement : au moins ¼ de sang large white ou ¾ piétrain ou ¾ croisement large white-piétrain ou ½ Duroc		
	Nombre de mamelles minimum 12		
	Origine : différente de celle de destination exceptée celles provenant des centres naisseurs		
	Santé : être indemnes de maladies infecto-contagieuses à déclaration obligatoire dont la Peste porcine africaine, Rouget du porc et Cysticercose.		
	Absence de plaies et cicatrices		
	Être indemnes de tares héréditaires ou congénitales		
	Être en bonne santé au moment de distribution		

ANNEXE II. DECOMPOSITION DU BUDGET (OFFRE FINANCIERE)

RÉFÉRENCE DE PUBLICATION :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE : …….

A	B	D	E
ARTICLE	**QUANTITÉ**	**COÛTS UNITAIRES LIVRAISON COMPRISE** DDP AUX CHEFS-LIEUX DES **COMMUNES/ZONES**	**TOTAL BIF**
TRUIES	**52**		
RUCHES MODERNES	**20**		
LAPINS	**5**		
TOTAUX			

Fait à Bujumbura, le 3/11/2026

Chantal NTIMA

Directeur Général

